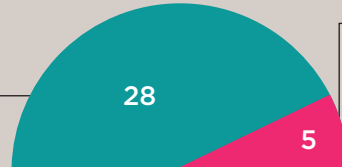


## LE CONSEIL MUNICIPAL

*Répartition des sièges*

**LISTE**  
« Du Cœur et de l'action  
pour Les Herbiers »



**LISTE**  
« Les Herbiers, pour une  
alternative écologique et  
sociale »

« **AUX HERBIERS, LES MOTS DE L'OPPOSITION SONT AUSSI À MASQUER !** »

### Liste d'opposition : « LES HERBIERS, POUR UNE ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE »

Durant le précédent mandat, l'article 31 du règlement intérieur du conseil municipal accordait à l'opposition, une page (soit 7000 caractères) du journal communal, soit 3500 caractères pour chacun des deux groupes de l'opposition. Or, cet article, **qui s'appuie sur un texte de loi relatif à la protection du droit d'expression des élus d'opposition**, a été modifié, **sans débats**, lors du conseil du 22 juin 2020 : il répartit ces 7000 caractères, non plus entre les groupes d'opposition, mais entre la majorité et l'opposition !

**La majorité, qui dispose de 19 pages pour promouvoir son action, partagera désormais la 20ème page du journal communal avec la minorité.** Mais nous ne désespérons pas de revenir à la situation antérieure, puisque, à l'heure où nous écrivons, la précédente version est toujours en ligne sur le site Internet de la ville ! Alors que ce sont le débat, la confrontation d'idées, la liberté de questionner, d'examiner, de mettre en doute qui éclairent les esprits et qui définissent le sens même de la démocratie, il semblerait que la majorité ait décidé de limiter la parole de celles et de ceux qui souhaitent une alternative à sa politique.

Malgré ce « tour de passe-passe », nous ne nous taisons pas et irons à l'essentiel en mettant l'accent, chaque mois, sur l'un des axes de notre programme qui nous semble urgent à mettre en œuvre. C'est donc seulement l'essentiel qui sera écrit ici en quelques lignes. Afin d'aller plus avant dans la réflexion, nous inviterons les habitants à venir débattre lors de **cafés-citoyens** où la libre expression des pensées ne pourra être entravée.

Ce contexte démontre à quel point nous avons raison, lors de notre campagne, d'insister sur le besoin urgent de réintroduire de la démocratie aux Herbiers. Il justifie pourquoi, chaque jour, et avec ténacité, nous devons nous battre pour y développer des outils d'information, de concertation et de co-construction. D'abord, en agissant conformément à la loi pour permettre aux associations, aux entreprises, aux syndicats de faire entendre leurs voix au sein d'un **Conseil de développement**, espace de dialogue entre les élus et les citoyens, à créer, puis en intégrant les associations et les citoyens dans la **Commission Consultative des Services Publics Locaux** (chargée de suivre la gestion des services publics confiés à un tiers) et que les communes de plus de 10 000 habitants doivent créer. La démocratie n'étant pas l'apanage de quelques-uns, elle doit passer par la mise en place de **Conseils de quartier** incitant aux actions collectives, aux actions de solidarité.

Elle doit passer par des **commissions municipales ouvertes à des non-élus** concernés par le domaine traité. Elle doit passer par des débats, voire des **consultations sur les grands sujets locaux**.

**Car la démocratie est le seul moyen qui permette à la collectivité de garder la main sur son avenir et sur son existence.**

**Car la démocratie est le seul levier permettant de répondre efficacement à l'urgence climatique, à l'urgence sociale et au besoin impérieux de solidarité.** Preuve s'il en fallait, que si notre expression doit aujourd'hui se limiter à quelques infimes caractères, de caractère nous n'en manquons pas... et nous savons prendre nos distances avec 3584 caractères, espaces et signatures compris !

**Julie Mariel-Godard, Joseph Liard, Aurélie Turbé, Patricia Cravic et Étienne Blanchard.**

[www.alternative-ecologique-sociale.fr](http://www.alternative-ecologique-sociale.fr)

[www.forum-citoyen.fr](http://www.forum-citoyen.fr) • [info@forum-citoyen.fr](mailto:info@forum-citoyen.fr)

« **ENSAUVAGEMENT** »

### Liste majorité municipale : « DU CŒUR ET DE L'ACTION POUR LES HERBIERS »

Tous, cet été, nous avons été meurtris par cette violence paroxystique, par cette barbarie. Tous, nous avons été touchés au cœur par la mort de Philippe Monguillot, chauffeur de bus à Bayonne, roué de coups par des racailles pour avoir voulu faire respecter la loi ; par celle d'Axelle Dorier, aide-soignante à Lyon, renversée et trainée sur plus de 800 mètres, par d'autres racailles ; par celle Mélanie Lemée, jeune gendarme dans le Lot et Garonne, fauchée lors d'un contrôle routier... Ils auraient pu être un de nos proche : un frère, un cousin, une petite amie, un voisin...

Evoquant cette terrible liste, certains – dont le ministre de l'intérieur, Gérard Darmanin - ont utilisé le terme d' « ensauvagement ». Ils ont raison : le terme est juste ; le mot bien employé. Oui, en France, aujourd'hui, il y a un véritable ensauvagement. Oui, en France, on tue pour un regard de travers, un mot de trop, une cigarette refusée. Oui, ces meurtres, ces assassinats sont l'œuvre de sauvages ! Oui, l'insécurité n'est pas un sentiment, c'est une réalité qui pourrait la vie de nos concitoyens et qui, parfois les conduit à la mort. Prétendre le contraire, c'est non seulement déshonorer les victimes, mais c'est aussi refuser d'ouvrir les yeux sur la réalité, c'est considérer ces assassinats comme de simples faits divers, vite oubliés, relégués au second plan par un nouveau fait divers.

#### Nous sommes tous concernés

Face à cet ensauvagement, nous nous sentons démunis, ne sachant pas trop quoi faire, ni quoi dire... Aux Herbiers, il nous arrive aussi de nous dire que cela ne nous concerne pas, que nous sommes protégés – immunisés pourrait-on dire – contre cette insécurité qui ne concerne que les grandes villes et les banlieues.

Il n'en est rien. Personne n'est immunisé contre l'insécurité ; personne. Et si – et chacun s'en réjouit – il fait bon vivre aux Herbiers, il nous faut tout faire pour que cela continue.

Au printemps dernier, lors de notre campagne électorale, nous avons abordé cette question à travers deux points : le développement de la vidéoprotection et le renforcement de la police municipale, mais aussi par les actions du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, le CISPD, qui réunit autour du Maire, le procureur de la République, la gendarmerie, les bailleurs sociaux, les représentants des collèges et des lycées... Concrètement, aujourd'hui, le CISPD, ce sont des actions en faveur de la parentalité et de l'éducation, c'est le passeport du civisme, mais ce sont aussi les rappels à l'ordre par le Maire pour des très jeunes délinquants pris en flagrant délit, la lutte contre l'absentéisme scolaire, etc.

#### Vivre en paix chez nous

Le CISPD, permet aussi l'accueil régulier de personnes condamnées par la Justice à des travaux d'intérêt général et qui, au sein des services municipaux, payent leur dette à la société. Vous le voyez, le CISPD, c'est du concret !

Face à l'ensauvagement d'une société, toutes ces actions peuvent paraître dérisoires... Le sont-elles ? Nous ne le croyons pas. Elles sont, au contraire, des petits pas pour que nous puissions vivre en paix, pour que nos enfants, nos petits-enfants puissent eux aussi, vivre en paix chez nous, dans notre ville, entourés des nôtres...

Vivre en paix chez nous : c'est ce que nous voulons !

Bonne rentrée à tous.